

Mers et océans : géopolitique des espaces maritimes



Géographie — Terminale · Thème 1 : Mers et océans, au cœur de la mondialisation

55 min

fiche complète + corrigé

comprendre la géopolitique maritime

Prénom : _____ Date : _____

Page source : <https://www.hglycee.fr/cours/mers-océans-geopolitique-terminale/>

Introduction

71% de la surface du globe est couverte d'eau. 80% du commerce mondial en volume passe par voie maritime. 99% des données numériques transitent par des câbles sous-marins. Les océans, longtemps considérés comme un espace neutre et illimité, sont devenus l'enjeu géopolitique majeur du XXI^e siècle. La convention de Montego Bay (1982) tente d'organiser cet espace, mais les tensions explosent : mer de Chine méridionale, Arctique, détroit d'Ormuz. Comment les océans sont-ils devenus l'enjeu de la mondialisation ?

J'apprends

Imprimé

200 mn

Majuscule

**ZEE - ZONE
ÉCONOMIQUE
EXCLUSIVE**



Mot-repère : ZEE — Zone économique exclusive (Zone maritime de 200 milles nautiques (370 km) au-delà de la ligne de base côtière, définie par la convention de Montego Bay (1982). L'État côtier y a des droits exclusifs sur les ressources (pêche, hydrocarbures, énergies marines) mais pas la pleine souveraineté (liberté de navigation et de survol).)

Ma routine de géographe : Je localise / Je compare / Je synthétise

Je localise

Je compare

Je synthétise

Mer, océan, détroit, ZEE
concernée.

Acteurs, intérêts, rapports de
force.

Enjeux multidimensionnels et
perspectives.

Mes exercices

Exercice 1 — Lexique de la géopolitique maritime

Lis chaque terme. Vérifie que tu peux le définir précisément.

Mer	Océan	Mer fermée	Détroit
Eaux territoriales (12 mn)	ZEE (200 mn)	Plateau continental	Eaux internationales
Convention Montego Bay (1982)	Tribunal international du droit de la mer (TIDM)	Pavillon de complaisance	AUKUS (2021)
Hub portuaire	Conteneur (EVP)	Câble sous-marin	Piraterie



17 Exercice 2 — Repères : grands espaces et détroits stratégiques

Pour chaque espace, retiens les chiffres et acteurs.

- DÉTROIT D'ORMUZ (entre Iran et Oman, ~50 km de large min.) — 21% du pétrole mondial transite ici. Tensions Iran-USA récurrentes.
- DÉTROIT DE MALACCA (entre Singapour, Indonésie, Malaisie) — 100 000 navires/an, 25% du commerce mondial, route Asie-Europe.
- BAB EL-MANDEB (entre Yémen et Djibouti/Érythrée) — entrée mer Rouge/Suez, ~10% commerce mondial.
- CANAL DE SUEZ — 30% du trafic de conteneurs mondial. Blocage de l'Ever Given (23-29 mars 2021) a montré la fragilité.
- MER DE CHINE MÉRIDIONALE — 3,5 millions de km², revendications croisées (Chine ligne en 9 traits, Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei, Taïwan). Rivière de Spratleys, îles Paracels artificialisées par la Chine.
- ARCTIQUE — réchauffement 3-4x moyenne mondiale. Ouverture des routes maritimes (passage du Nord-Ouest, passage du Nord-Est). Russie, USA, Canada, Danemark, Norvège revendiquent.



Exercice 3 — Analyse de document : extraits de la Convention de Montego Bay (10 décembre 1982)

Article 3 : « Tout État a le droit de fixer la largeur de sa mer territoriale ; cette largeur ne dépasse pas 12 milles marins, mesurés à partir de lignes de base. » Article 57 : « La zone économique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 milles marins des lignes de base. » Article 76 : « Le plateau continental d'un État côtier comprend les fonds marins [...] sur toute l'étendue du prolongement naturel du territoire terrestre [...] jusqu'au rebord externe de la marge continentale [...] ou jusqu'à 200 milles marins. » (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, signée à Montego Bay, Jamaïque, le 10 décembre 1982, entrée en vigueur le 16 novembre 1994.) Réponds par écrit.

- Identifie la nature, le lieu et la date de la convention. Quand est-elle entrée en vigueur ? Combien d'États l'ont ratifiée à ce jour ?
- Distingue les trois zones définies par les articles 3, 57 et 76. Quelle est la différence essentielle entre mer territoriale, ZEE et plateau continental en termes de droits ?
- Quelle puissance majeure n'a PAS ratifié la convention ? Cite un exemple récent où la Chine a contourné les principes de Montego Bay (Indice : sentence arbitrale de La Haye 2016).
- Pourquoi la convention de Montego Bay favorise-t-elle paradoxalement les conflits territoriaux ? (Indice : projection des 200 mn depuis chaque archipel.)

Exercice 4 — Enjeux des mers et océans

Associe chaque type d'enjeu à un exemple précis et récent.

- Enjeu économique (commerce) / → /
Détroit de Malacca : 25% du commerce mondial, route Asie-Europe par 100 000 navires/an
- Enjeu énergétique / → /
Détroit d'Ormuz : 21% du pétrole mondial, tensions Iran-USA (saisies de pétroliers 2019-2024)
- Enjeu géopolitique militaire / → /
Mer de Chine : 7 îlots artificialisés par la Chine (Spratleys), bases militaires + pistes aériennes
- Enjeu environnemental et climatique / → /
Arctique : fonte de la banquise (-13% par décennie), ouverture des routes maritimes, ressources hydrocarbures

Exercice 5 — Repères chiffrés à mémoriser

Complète chaque phrase avec le bon repère.

Part du commerce mondial passant par mer (en volume) : ___ %

→ 80

Largeur des eaux territoriales (Montego Bay) : ___ milles nautiques

→ 12

Largeur d'une ZEE : ___ milles nautiques

→ 200

Part du pétrole mondial passant par le détroit d'Ormuz : ___ %

→ 21

Surface des océans sur le globe : ___ %

→ 71

ZEE française (2e mondiale après USA) : ~ ___ M km²

→ 11

Exercice 6 — Dissertation courte : océans, espaces clés du XXIe siècle

Rédige une dissertation courte (15-20 lignes) en trois parties : (I) Espaces vitaux pour la mondialisation (II) Tensions et militarisation croissantes (III) Défis environnementaux et gouvernance. Mobilise 4 lieux précis et 3 chiffres.

- I — Mondialisation : 80% commerce, hub portuaires (Shanghai, Singapour, Rotterdam), câbles sous-marins (99% data), pavillons de complaisance.
- II — Tensions : mer de Chine méridionale (revendications croisées, sentence 2016 La Haye contre Chine), Arctique (Russie revendique dorsale Lomonossov), Ormuz (Iran/USA), AUKUS (15/9/2021 = sous-marins nucléaires Australie).
- III — Environnement : surpêche (1/3 des stocks surexploités), pollution plastique (7e continent), acidification, fonte banquise (-13%/décennie Arctique). Gouvernance : Montego Bay 1982, TIDM Hambourg, BBNJ 2023 sur haute mer.
- Conclusion : passage d'un espace de circulation à un espace stratégique disputé. La France dispose de la 2e ZEE mondiale (11 M km², grâce à l'outre-mer).

 **Différenciation** **Aide**

Faire exercices 1, 2 et 5. Utiliser un planisphère des ZEE et un schéma simplifié de Montego Bay. Pour l'exercice 3, répondre uniquement aux questions 1 et 2.

 **Standard**

Faire tous les exercices. Rédiger l'exercice 6 en 15-20 lignes structurées en 3 parties avec 4 lieux précis et 3 chiffres.

 **Défi**

Réaliser un croquis géopolitique de la mer de Chine méridionale (Spratleys, Paracels, revendications, bases militaires américaines). + dissertation complète (30 lignes) : « La France, puissance maritime du XXI^e siècle ? »

 **Je m'auto-évalue****Acquis****En cours****À reprendre**

- Je définis ZEE, plateau continental, eaux territoriales et leurs droits respectifs.
- Je localise 5 détroits stratégiques sur un planisphère.
- Je connais 3 zones de tension maritime majeures (mer de Chine, Arctique, Ormuz).
- Je sais analyser un texte juridique (convention, sentence arbitrale).
- Je rédige une dissertation structurée mobilisant lieux précis et chiffres.

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Lexique

Mer = espace d'eau salée plus petit qu'un océan, souvent partiellement enclavé (Méditerranée, Baltique). Océan = grande étendue d'eau salée (Pacifique, Atlantique, Indien, Arctique, Austral). Mer fermée = quasi enclavée (Caspienne, Aral). Détroit = passage étroit entre 2 terres. Eaux territoriales = 12 mn, souveraineté pleine (état côtier comme sur son sol). ZEE = 200 mn, droits exclusifs sur les ressources mais navigation libre. Plateau continental = prolongement immergé naturel du territoire (jusqu'à 350 mn possibles). Eaux internationales = au-delà des juridictions, principe de liberté des mers (Grotius 1609). Montego Bay = convention 1982, entrée en vigueur 1994, ratifiée par 168 États (pas USA). TIDM = Tribunal international du droit de la mer (Hambourg). Pavillon de complaisance = navire enregistré dans un État permissif (Panama, Liberia, Marshall) pour économies fiscales et sociales. AUKUS = pacte stratégique Australie-UK-USA (15 sept. 2021), sous-marins nucléaires. Hub portuaire = grand port concentrateur (Shanghai 47 M EVP/an). Conteneur = EVP (équivalent vingt pieds) = unité de mesure. Câble sous-marin = ~99% des données mondiales (450+ câbles, ~1,4 M km). Piraterie = attaques en mer (Somalie 2008-2013, golfe de Guinée).

Exercice 2 — Espaces clés

1. Ormuz = 21% pétrole mondial, Iran/Oman
2. Malacca = 25% commerce mondial, Singapour/Indonésie/Malaisie
3. Bab el-Mandeb = entrée Suez, 10% commerce
4. Suez = 30% conteneurs, Ever Given mars 2021
5. Mer de Chine = revendications croisées, Spratleys artificialisées
6. Arctique = fonte banquise, nouvelles routes maritimes

Exercice 3 — Analyse Montego Bay

1. Nature : convention internationale (traité multilatéral). Lieu : Montego Bay (Jamaïque). Date de signature : 10 décembre 1982. Entrée en vigueur : 16 novembre 1994 (60e ratification, Guyana). Ratifications en 2024 : 168 États (sur 193 ONU). Non-signataires/non-ratifiants notables : USA (signé non ratifié, blocage du Sénat) ; pays sans littoral concernés mais souvent peu actifs.
2. Mer territoriale (article 3, 12 mn) = SOUVERAINETÉ PLEINE de l'État côtier (lois, taxes, douanes, sécurité). ZEE (article 57, 200 mn) = droits EXCLUSIFS sur ressources (pêche, hydrocarbures, énergies marines, recherche scientifique) mais liberté de navigation, de survol et de pose de câbles. Plateau continental (article 76, 200 à 350 mn) = droits sur ressources des fonds marins (extension possible si prolongement géologique naturel). Distinction : la mer territoriale est un **PROLONGEMENT** du territoire ; la ZEE est un espace de **DROITS PARTIELS**.
3. USA non ratifiée (signature de Clinton 1994, blocage Sénat) malgré usage pratique. Chine : a ratifié en 1996 mais conteste l'application. Exemple : sentence arbitrale TIDM de La Haye du 12 juillet 2016 : la Chine perd contre les Philippines sur sa « ligne en 9 traits » revendiquant 80% de la mer de Chine méridionale. La Chine REFUSE la sentence et continue à artificialiser des îlots (7 îles artificielles dans les Spratleys avec bases militaires).
4. La projection des 200 mn depuis chaque archipel ou îlot crée des ZEE potentielles immenses. D'où la course aux îlots inhabités (Spratleys, Senkaku/Diaoyu, Kouriles, Malouines). Et d'où l'enjeu de qualifier ce qui est une « île » (habitable, ZEE complète) ou un « rocher » (eaux territoriales seulement). C'est tout l'enjeu de la sentence de 2016 : la cour qualifie les Spratleys de rochers, pas d'îles, donc la Chine ne peut pas y projeter de ZEE.

Exercice 4 — Enjeux

1. Commerce = Malacca, 25% commerce mondial
2. Énergie = Ormuz, 21% pétrole mondial
3. Militaire = mer de Chine, îles artificialisées (Spratleys)
4. Environnement = Arctique, fonte banquise

Exercice 5 — Repères chiffrés

1. 80
2. 12
3. 200
4. 21
5. 71
6. 11

Exercice 6 — Océans XXIe

Plan possible. INTRODUCTION : 71% du globe est marin. Les océans, longtemps espaces relativement neutres, sont au cœur des enjeux du XXIe siècle. I — ESPACES VITAUX POUR LA MONDIALISATION. 80% du commerce mondial en volume transite par mer (10 milliards de tonnes/an). Hubs portuaires concentrent les flux : Shanghai 47 M EVP/an (n°1), Singapour 37 M, Rotterdam 14 M (n°1 européen). 99% des données numériques mondiales passent par 450 câbles sous-marins (1,4 million km au total). Cette dépendance crée des vulnérabilités (blocage Ever Given mars 2021 = 9,6 milliards \$/jour de pertes). II — TENSIONS ET MILITARISATION CROISSANTES. Mer de Chine méridionale : la Chine a artificialisé 7 îlots des Spratleys avec bases militaires et pistes aériennes, malgré la sentence du TIDM (12 juillet 2016) lui donnant tort face aux Philippines. Arctique : la fonte de la banquise (-13% par décennie) ouvre de nouvelles routes (passages du Nord-Ouest et du Nord-Est), Russie revendique la dorsale de Lomonossov, USA et Canada s'opposent. Pacte AUKUS (15 septembre 2021) : l'Australie obtient 8 sous-marins à propulsion nucléaire des USA et du Royaume-Uni pour faire face à la Chine. III — DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET GOUVERNANCE. Surpêche : 1/3 des stocks halieutiques mondiaux sont surexploités (FAO 2024). Pollution : 11 M tonnes de plastique rejetées chaque année, formation des 7e et 6e continents de déchets. Acidification (+30% acidité depuis 1750). Gouvernance : convention de Montego Bay (1982), TIDM (Hambourg), accord BBNJ adopté en juin 2023 sur la haute mer (la plus grande aire de gouvernance reste les 60% du globe situés en haute mer). CONCLUSION : les océans sont devenus l'enjeu stratégique majeur du XXIe siècle. La France, avec ses outre-mer, dispose de la 2e ZEE mondiale (11 M km²), un atout géopolitique majeur.

Barème

- Lexique (Ex.1) /3 : 12/16 termes définis
- Repères espaces (Ex.2) /3 : 6/6 mémorisés
- Analyse Montego Bay (Ex.3) /6 : 4 questions, mobilisation jurisprudence (coef. méthode renforcé)
- Enjeux (Ex.4) /2 : 4/4 associations correctes
- Repères chiffrés (Ex.5) /2 : 5/6 corrects
- Dissertation (Ex.6) /4 : 3 parties + 4 lieux + 3 chiffres
- Total /20 — Méthode : 8 pts, Connaissances : 12 pts

Erreurs fréquentes et remédiation

Erreur observée	Cause probable	Action courte
Confond mer territoriale et ZEE	deux zones consécutives	mer territoriale = 12 mn, souveraineté PLEINE (comme sur le sol national) ; ZEE = 200 mn, droits exclusifs sur RESSOURCES mais liberté de navigation et de survol
Considère les océans comme un espace neutre et libre	héritage Grotius 1609	rappeler que Montego Bay (1982) instaure une territorialisation massive : 35% des océans sont désormais sous juridiction nationale (ZEE+plateau continental)

Pense que les USA ont ratifié Montego Bay	puissance maritime majeure	USA signataire mais NON ratifiée (Sénat bloqué). Curiosité : les USA appliquent en pratique la plupart des articles mais conservent la flexibilité juridique
Sous-estime la France comme puissance maritime	centrage métropolitain	rappeler que la France a la 2e ZEE mondiale (~11 M km ²) grâce à l'outre-mer (Polynésie, Clipperton, Kerguelen, etc.). Première ZEE = USA (~12 M km ²)
Réduit la mer de Chine à un conflit Chine vs USA	simplification bipolaire	rappeler la multiplicité des acteurs : Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie, Brunei, Taïwan, Japon (mer de Chine orientale). Sentence La Haye 2016 = Philippines vs Chine



Guide enseignant / adulte

Préparation matérielle

- 1 fiche imprimée par élève
- Planisphère des ZEE (gradient de couleur)
- Carte de la mer de Chine méridionale (ligne en 9 traits, Spratleys, Paracels)
- Carte de l'Arctique (routes maritimes, revendications)
- Extraits de la Convention de Montego Bay (articles 3, 57, 76)
- Optionnel : carte des câbles sous-marins (telegeography.com)

Conseils de passation

Phase	Durée	Consigne
Situation déclenchante	5 min	Projeter la photo de l'Ever Given bloquant Suez (mars 2021). Quelles conséquences un blocage de 6 jours peut-il avoir ? Recueillir les hypothèses.
Lexique et repères	12 min	Exercices 1 et 2. Construction d'un schéma Montego Bay au tableau (côte → 12 mn → 200 mn → haute mer). Localiser 5 détroits stratégiques.
Analyse Montego Bay	20 min	Exercice 3. Lecture commune des 3 articles. Distinction mer territoriale / ZEE / plateau continental. Cas pratique : sentence de La Haye 2016.
Enjeux et tensions	8 min	Exercice 4. Tableau au tableau : 4 enjeux, 4 lieux. Insister sur la mer de Chine et l'Arctique comme zones chaudes du XXIe siècle.
Repères et synthèse	8 min	Exercices 5 et 6. Rappeler la position française (2e ZEE mondiale grâce à l'outre-mer).
Auto-évaluation	2 min	Cocher 1 smiley par critère.



Suivi

Date	Note / 20	Notion à reprendre	Méthode à revoir

© HG Lycée — CC BY-NC-SA 4.0. Reproduction libre pour usage scolaire/familial. Utilisation commerciale interdite. Auteur : HG Lycée. Mascotte : —.
Version 1.0 · 2026-05-25